

**MANAGER DE BIOBANQUES
FRANCE COMPETENCES NIVEAU 7 – RNCP n° 36226**

Modalités de la formation

La formation Manager de Biobanques combine des périodes de cours à l'ESTBB et des périodes d'immersion en milieu professionnel.

Cette formation peut être suivie selon deux modalités :

- Soit en parcours initial, pour lequel l'étudiant n'est pas salarié d'une entreprise ou structure publique, et réalise ses périodes en milieu professionnel sous forme de stages dans différentes structures d'accueil durant ses deux années d'études.
- Soit en parcours alternance, pour lequel l'étudiant est salarié d'une entreprise ou structure publique au sein de laquelle il réalise toutes ses périodes en milieu professionnel durant ses deux années d'études,

Condition d'accès à la formation

La formation Manager de Biobanques est accessible aux titulaires :

- d'une Licence dans le domaine des Sciences de la Vie,
- d'un diplôme de niveau équivalent à la Licence dans le domaine des Sciences de la Vie.

En cas de doute sur l'adéquation de votre profil avec la formation, vous pouvez contacter l'ESTBB pour plus d'informations à l'adresse mail suivante : estbb-communication@univ-catholyon.fr

Pièces à fournir obligatoirement

- Le complément de dossier dûment complété et signé
- Deux recommandations (formulaire en fin de complément de dossier de candidature)
- Une photocopie numérisée des diplômes déjà obtenus post baccalauréat
- Une attestation de réussite du diplôme en cours, dès qu'elle est disponible
- Les photocopies numérisées de manière lisible de **tous** les bulletins de notes des années d'études supérieures
- Une lettre de motivation
- Pour les étudiants étrangers une attestation de niveau de langue française B2
- Un Curriculum Vitae détaillé

=> Tout dossier doit être déposé complet sur la plateforme des admissions en ligne. Sa bonne constitution est un élément de son appréciation. Aucune pièce ne sera réclamée.

Les pièces non disponibles lors du dépôt du dossier sont à déposer en ligne au fur et à mesure de leur obtention par le candidat.

Lettre de motivation du candidat

Décrivez ce qui motive votre candidature, votre projet professionnel et votre expérience pour valider une formation à double compétence : sciences de la vie et management.

Recommandations

Demandez à **2** personnes de préparer une recommandation en utilisant le formulaire proposé en fin de complément de dossier de candidature.

Procédure et résultats d'admission

Les dossiers pour l'admission en 1^{ère} année de Manager de Biobanques sont à faire parvenir à l'ESTBB au plus tard le 21 avril 2025. Après étude du dossier, les candidats peuvent être contactés pour un entretien de motivation. Tous les candidats seront avisés du résultat de leur candidature par mail au plus tard le 02 mai 2025.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le nombre de places dans la formation est limité. Les places seront attribuées selon l'adéquation du dossier de candidature avec la formation et dans l'ordre d'arrivée des candidatures, au fur et à mesure. Nous vous invitons donc à candidater le plus tôt possible.

De plus l'École organise un Forum Alternance le 10 avril 2025 : les candidatures admises en amont permettront un accès à cet évènement et un accompagnement personnalisé pour la recherche d'une alternance.

Financement des études

Gratification de stage : les stages en France donnent lieu à la gratification légale.

Alternance : la formation peut être réalisée sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. L'entreprise d'accueil verse alors un salaire à l'étudiant, généralement entre 10 500 et 12 000 € par année de contrat, et prend en charge les frais d'études.

Bourses : les étudiants peuvent bénéficier des bourses sur critères sociaux (bourse CROUS) et/ou de la bourse poursuite d'études de l'Université Catholique de Lyon (dans le cas d'étudiants ayant étudié à l'UCLy en 2024-2025).

Prêts bancaires : l'Université Catholique de Lyon s'entend chaque année avec plusieurs organismes bancaires afin de bénéficier de prêts bancaires étudiants à taux préférentiel.

Pour plus de détails, se renseigner auprès de la direction de l'École.

Frais d'études

Les frais d'études 2025-2026 n'étant pas déterminés à la date d'édition de ce document, ceux de 2024-2025 sont donnés à titre indicatif :

Frais d'inscription universitaire et frais fixes : 298,00 € par an

Frais pédagogiques : ils varient selon la situation du foyer fiscal et sont compris entre 4 615 € et 9 230 €, consultez le site de l'ESTBB pour connaître le montant qui serait appliqué.

Pour les étudiants en contrat d'alternance, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Service aux étudiants/logement

Le Service Logement de l'Université Catholique de Lyon est à votre disposition concernant votre hébergement à Lyon. Il centralise les offres et les demandes de logement, et peut vous aider à trouver un logement adapté. Il est à votre disposition du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h.

N'hésitez pas à prendre contact avec Valérie MAZOYER au 04 26 84 52 02 ou Isabelle MORALES 04 72 32 51 73 ou par mail : service.logement@univ-catholyon.fr

Adresse : 10 place des Archives – 69002 LYON

Vie étudiante

Secrétariat universitaire et Vie Etudiante

A l'écoute des étudiants sur toutes questions concernant la vie étudiante

Tel. 04 26 84 49 02

ave@univ-catholyon.fr

Bureau des sports

Propose une vingtaine d'activités tout au long de l'année

Tel. 04 72 32 50 69 (12h30 / 13h30 le lundi, mardi et vendredi)

bds@univ-catholyon.fr

Fédération des étudiants de l'Université Catholique de LYON (FEDEK'TO)

Coordonne l'ensemble des activités associatives et représente les étudiants auprès de l'administration et de la direction

Tel. 04 72 32 51 19

fedekto@gmail.com